



Cotisations en Italie: où trouver de l'info

Par Heliegis

Bonjour,

J'ai des questions sur le régime italien d'assurance retraite sur lequel j'ai beaucoup de mal à trouver des informations, que ce soit les sources locales (site de l'INPS) ou les différentes sources internationales (Cleiss, OCDE, ISSA...)

Je m'intéresse au nouveau régime par capitalisation, pas l'ancien régime pour les cotisations antérieures à 96

Je crois savoir que le taux de cotisation obligatoire pour la retraite, employeur +employé s'élèverait à 33%.

Cette cotisation intègre une partie prévoyance de type invalidité/veuvage. je m'intéresse donc à la part réellement contributive des 33%.

En première intention, j'ai envie de penser que la retraite prend l'essentiel de la place, et que sur les 33% il serait correct de retenir de l'ordre de 26% contributif mais je suis pas absolument non plus certain qu'il faille raisonner ainsi...

On pourrait imaginer que les garanties prévoyance soient intégrées dans le taux de conversion en rente, mais ceux ci sont déjà très généreux selon moi...

Par ailleurs, il y a peut être une fraction de la cotisation retraite qui n'est pas à proprement parler contributive dans la mesure où il y a des engagements résiduels pour l'ancien régime, et à l'instar de la France où on pratique un taux d'appel, visant à financier le déficit structurel du régime, on pourrait imaginer un mécanisme de compensation similaire.

Bref, j'ai donc surtout besoin de comprendre le lien entre la cotisation salariale, et l'abondement du fonds individuel par capitalisation... le mieux serait par exemple d'avoir un exemple (paie/fonds) afin de comparer les deux mais je sais pas trop où trouver ce genre d'information

Merci pour votre intérêt et votre aide

Par Heliegis

Sujet résolu (oui les 33% sont contributifs selon un actuaire local)

J'ai toujours du mal à comprendre les effets de la pension communautaire (accords 883/0004 et suivants) sur les fonds notionnels italien; dont la logique est de pas être pro-ratisé...

peut être pas sa place sur ce forum